



Ai'ta ! Breizh  
[aita.bzh](http://aita.bzh)

Monsieur Le Préfet de la région Bretagne  
3 bal ar Prefeti  
35026 ROAZHON Cedex 9

Le 12 octobre 2017

**OBJET** : Jalonnement bilingue français-breton sur le réseau national routier de Bretagne

Monsieur le préfet,

Nous prenons acte de votre courrier daté du 13 septembre 2017 par lequel vous nous informez que vous avez déposé plainte à l'encontre de notre collectif. Nous avons en effet été contraints de mener des actions symboliques de démontage de panneaux car nous avons constaté que les services de l'Etat restent sourds aux demandes nécessaires à l'avenir de la langue bretonne, et ce en dépit de ses propres engagements contenus dans la Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne.

Nous notons par ailleurs que le bilinguisme mérite toutes les attentions et doit même être favorisé lorsqu'il s'agit de bilinguisme français-anglais. En témoigne l'intervention du président de la République le 20 septembre auprès d'écoles bilingues de New-York et le déblocage de 2 millions de dollars pour pérenniser l'implantation du français dans les écoles publiques américaines. En revanche, aucune volonté n'est mise en œuvre par l'Etat en faveur du bilinguisme français-breton.

Dans votre courrier, vous évoquez des réflexions entre l'Etat et le Conseil Régional de Bretagne au sujet du jalonnement bilingue du réseau routier national breton. Vous souhaitez que ces réflexions soient menées à bien dans un climat de confiance. Vous comprendrez que notre confiance ne peut être que limitée envers les services de l'Etat à ce sujet, dans la mesure où rien n'a démontré jusqu'à présent une réelle volonté de donner toute sa place à la langue bretonne dans l'espace et les services publics.

En tant que citoyens, nous souhaitons être pleinement informés des décisions prises afin de nous assurer que la signalétique qui sera mise en œuvre répondra à nos attentes et aux normes internationales en matière de bilinguisme et de respect des langues minorisées.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous préciser ce que vous suggérez lorsque vous affirmez qu'il sera « *procédé à l'avenir à la mise en place de panneaux bilingues sur réseau routier national, dès que cela sera **matériellement possible**.* » Ce qui est fait par les collectivités territoriales, notamment par les Conseils départementaux du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan, ne le serait pas par l'Etat ? Faut-il comprendre que l'Etat refuse de financer ces panneaux dès lors qu'ils comportent des mentions en breton ?

Nous souhaitons également savoir en quoi consiste la « simulation sur l'axe Quimper-Brest » que vous évoquez, à quelle date est-elle prévue, quand est-ce que les conclusions en seront tirées, si cette simulation concernera l'ensemble des panneaux et si le bilinguisme sera complet et paritaire ?

En conséquence, nous resterons très vigilants en la matière et poursuivrons nos actions légitimes tant que notre langue ne sera pas prise en compte sur l'ensemble des routes bretonnes.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, nos sincères salutations.

Le collectif Ai'ta ! Breizh  
[contact@aita.bzh](mailto:contact@aita.bzh)